



Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Combins

02.03.2019 – 18h00 Médran

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes 2018
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité
7. Renouvellement du comité
8. Divers – Animation

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences

Le président débute la séance à 18h15 et adresse les salutations d'usage à l'assemblée.

La feuille des présences est distribuée pour signature.

- 52 membres sont présents
- 45 membres se sont excusés

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

M. Grandi propose de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2018. Ce dernier peut être consulté, en français ou en anglais, sur le site internet du Club.

Sa demande est acceptée et le procès verbal est ainsi validé.

3. Rapport du président

Cette année a été relativement chargée avec trois séances de comité et plusieurs séances pour la fondation de prévoyance. Concernant cette dernière nous avons eu quelques préoccupations et avons dû mandater un expert afin qu'il étudie le fonctionnement de la fondation. Ce rapport, qui valide notre manière de faire, nous a coûté CHF 6'000.-.

Nous avons pu renouveler, avant son échéance, le contrat avec Swiss Life. Il est renouvelé pour une durée de 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2019.

Nous avons aussi travaillé sur des moyens de rendre plus attractif le Club:

- Un nouveau site internet a été mis en ligne.
- En partenariat avec le site Roped Up, une nouvelle plateforme de réservation pour les membres a été créée. Sur ce site les membres peuvent réserver des journées gratuites pour des sorties avec des guides.

Hier soir s'est déroulé le souper des femmes guides et des compagnes de guides. Organisé par Mmes del Balzo Louise et Delerue Valérie il a rencontré un joli succès avec 17 inscrites.

Mme Delerue prend la parole. Avec Mme Del Balzo elles ont participé au repas. Elles souhaitent aujourd'hui rendre hommage à toutes ces femmes dont on parle peu. Elles sont dynamiques, courageuses et gèrent pour la majorité un emploi, la maison, les enfants, durant les nombreuses absences de leurs conjoints.

L'aide versée à Mme Locher Annelise suite au décès de son mari s'est arrêtée à la fin de l'année scolaire 2018.

Depuis 2015, 7 guides ont bénéficié de l'aide du fonds de secours. Sur le compte de ce fond il reste, à ce jour, environ CHF 34'000.-.

Des donations pour près de CHF 20'000.- ont été versées sur un compte du Club suite au décès de M. Gary Goodman. Son épouse souhaite que cet argent soit versé sur le compte du fond de secours du bureau des guides. Cette demande est validée par l'assemblée.

Au 31 décembre 2018 nous étions 247 membres. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années.

4. Présentation des comptes 2018

Le président passe la parole à M. Jérôme Rausis de la fiduciaire du St-Bernard pour la lecture des comptes 2018.

Les membres ont reçu, avec la convocation à l'AG, le fascicule des comptes et ont donc déjà pu en prendre connaissance.

M. Rausis passe en revue les différents postes. Au 31.12.2018, la fortune du Club s'élève à CHF 687'682.59.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 trois nouveaux guides se sont inscrits au Club et à la fondation de prévoyance.

M. Berghmans demande combien de guides membres du Club font partie du bureau des guides. Sur les 93 membres du bureau, 70 sont inscrits au Club. Certains n'en font plus partie car à partir d'un certain âge ils ne sont plus couverts. A savoir aussi qu'une soixantaine de guides exercent à plein temps. Les autres le font à temps partiel, en complément d'un autre emploi. Toutefois l'ensemble des guides actifs de la vallée font partie du Club.

5. Rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été vérifiés par la société « Alpes Audit SA », la lecture du rapport est faite par M. Rausis.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité et les membres donnent décharge au comité.

7. Renouvellement du comité

Selon les statuts, la durée des mandats des membres du comité est de 3 ans.

Cette année Pierre Mathey arrive au terme de son mandat, il accepte toutefois de poursuivre pour un renouvellement de 3 ans.

Lionel May n'est plus, depuis mi-décembre, président du bureau des guides de Verbier. C'est son remplaçant, M. Daniel Coquoz, qui va reprendre naturellement sa place au sein du Club des Combins. Il remercie le comité pour tout le travail effectué pour les guides et passe la parole à Daniel Coquoz.

Daniel est né et a grandi à Verbier. En 2011 il a terminé sa formation de guide et est devenu membre du bureau des guides. Il se réjouit de collaborer avec le Club.

M. Grandi arrive également au terme de son mandat. Après 15 ans au sein du comité il pense qu'il est temps pour lui de laisser sa place. Il a échangé à plusieurs reprises avec Mme Tania Lehmkuhl, membre fondatrice du Club. Elle est disponible et motivée à reprendre ce poste. Elle n'est malheureusement pas présente ce soir mais elle fait partie du comité depuis plusieurs années et connaît très bien la région et les guides.

Giampiero demande que la nomination de Mme Lehmkuhl soit votée. La nomination est approuvée à l'unanimité.

M. Jacques Emsens prend la parole pour remercier Giampiero pour son engagement durant toutes ces années. Son travail pour le Club et auprès des guides a été fortement apprécié.

8. Divers – Animation

M. Savioz Christian est là pour présenter la fondation Valais Snowsports qu'il préside. Cette fondation a pour but d'apporter des solutions pour le développement des sports de neige en Valais, en alliant tous les acteurs liés à la neige

M. Grandi remercie M. Savioz pour sa présentation et le félicite pour le travail déjà effectué pour dynamiser le ski et les sports de montagne.

Le président remercie l'assemblée pour sa présence et clôt la séance à 19h15.